
LES FORMATIONS MÉTIERS D'ART

DU MOBILIER NATIONAL
ET DES MANUFACTURES NATIONALES
DES Gobelins, DE BEAUVAIS ET DE LA SAVONNERIE



LES FORMATIONS MÉTIERS D'ART DU MOBILIER NATIONAL ET DES MANUFACTURES NATIONALES DES GOBELINS, DE BEAUVAIS ET DE LA SAVONNERIE

Renseignements

Isabelle Da Lage
01 44 08 52 06
isabelle.dalage@
culture.gouv.fr

Mobilier national et manufactures des Gobelins, de Beauvais et de la Savonnerie

1, rue Berbier-du-Mets
75013 Paris
www.mobiliernational.
culture.gouv.fr/

Suivez-nous

@MNGBS
mobiliernational
mobiliernational
mobiliernational

L'administration du Mobilier national assure une formation complète aux métiers de licier et de restaurateur de tapis ou tapisserie. Elle recrute des étudiants formés dans ses ateliers. L'enseignement a pour objectif de transmettre un savoir-faire technique et artistique des métiers. À la suite du cursus scolaire, l'élève peut se présenter au concours du ministère de la Culture et intégrer les ateliers du Mobilier national ou les Manufactures de tapis et tapisseries.

Les liciers sont chargés de tisser des tapis ou des tapisseries selon les méthodes traditionnelles.

Les restaurateurs sont chargés d'assurer la sauvegarde des tapis ou tapisseries que l'usage a pu endommager, au moyen de techniques de conservation et de restauration spécifiques.



1



2



3



4

1 / Atelier de restauration de tapis.
2 / Manufacture de la Savonnerie.
3 / *Champ ensoleillé balayé par le vent*, Sheila Hicks, 2014, Manufacture des Gobelins.
4 / *Soleil noir*, Claude Levêque, 2007, Manufacture de la Savonnerie.
Photos © Mobilier national, Thibaut Chapotot.

LES FORMATIONS MÉTIERS D'ART DU MOBILIER NATIONAL ET DES MANUFACTURES NATIONALES DES Gobelins, DE BEAUVAIS ET DE LA SAVONNERIE

Renseignements

Isabelle Da Lage
01 44 08 52 06
isabelle.dalage@
culture.gouv.fr

Mobilier national et manufactures des Gobelins, de Beauvais et de la Savonnerie

1, rue Berbier-du-Mets
75013 Paris
www.mobiliernational.
culture.gouv.fr/

Suivez-nous

🐦 @MNGBS
📘 mobiliernational
📷 mobiliernational
📺 mobiliernational

L'administration du Mobilier national assure une formation complète aux métiers de licier et de restaurateur de tapis ou tapisserie. Elle recrute des étudiants formés dans ses ateliers. L'enseignement a pour objectif de transmettre un savoir-faire technique et artistique des métiers. À la suite du cursus scolaire, l'élève peut se présenter au concours du ministère de la Culture et intégrer les ateliers du Mobilier national ou les Manufactures de tapis et tapisseries.

Les liciers sont chargés de tisser des tapis ou des tapisseries selon les méthodes traditionnelles.

Les restaurateurs sont chargés d'assurer la sauvegarde des tapis ou tapisseries que l'usage a pu endommager, au moyen de techniques de conservation et de restauration spécifiques.

L'administration du Mobilier national est l'héritière du garde-meuble royal et des manufactures royales, impulsés au XVIII^e siècle par Colbert, sous le règne de Louis XIV. Depuis lors, les manufactures ont acquis de par la qualité de leurs productions, une réputation internationale qui ne s'est jamais démentie, interprétant de tous temps les plus grands artistes contemporains de leur époque. Le Mobilier national regroupe également les ateliers de restauration chargés d'entretenir ses collections patrimoniales. L'administration est située à Paris dans le 13^e arrondissement.

La Manufacture des Gobelins

En 1662, Colbert rachète les terrains de la famille Gobelins, teinturier de son état, afin d'y regrouper les ateliers dispersés dans Paris avec ceux de Maincy que Louis XIV venait de confisquer à Fouquet. Le site historique de la Manufacture des Gobelins était né. On y tisse des tapisseries de façon traditionnelle, selon la technique de haute lice, caractérisée par l'utilisation de métiers à tisser verticaux.

La Manufacture de Beauvais

Créée également par Colbert en 1664, la Manufacture de Beauvais réalise des tapisseries de basse lice, caractérisée par l'emploi de métiers à tisser horizontaux. Les bâtiments qui abritaient la manufacture ayant été détruits durant la seconde guerre mondiale, les ateliers furent rapatriés à Paris dans l'enclos des Gobelins. En 1989, une partie de ses ateliers a déménagé dans de nouveaux locaux à Beauvais (Oise). Cette manufacture est ainsi répartie sur deux sites : Beauvais et Paris.

La Manufacture de la Savonnerie

L'histoire du tapis en France débute avec la fondation par Henri IV d'une manufacture de tapis établie dans les galeries du Louvre. Louis XIII développe la manufacture en installant les ateliers au pied de la colline de Chaillot, dans les bâtiments d'une ancienne fabrique de savon – d'où le nom de savonnerie, qui depuis désigne les tapis réalisés selon la technique du point noué français. En 1663, Colbert réorganise la manufacture en la plaçant comme les Gobelins, sous la direction artistique de Charles Le Brun. Elle sera installée sur le site des Gobelins en 1826. Outre les ateliers situés à Paris, la manufacture comporte un atelier à Lodève (Hérault), créé en 1964.

Les ateliers de Restauration de Tapis ou de Tapisseries du Mobilier national

Les restaurateurs travaillent au sein des ateliers du Mobilier national. L'institution conserve des collections textiles de grande valeur, réalisées par les manufactures au cours des siècles. Elle dispose, en outre, d'importantes collections de meubles et d'objets d'art anciens et contemporains mis en dépôt dans les plus grandes institutions de la République. Le fonds de tapis et de tapisseries fait l'objet de soins constants de conservation ou de restauration dans les deux ateliers dédiés à ces techniques. L'atelier de Restauration de tapis est situé à Paris ; l'atelier de Restauration de tapisseries est installé à Paris et à Aubusson (Creuse).



5



6

DÉROULEMENT DES ÉTUDES

Les études durent quatre ans et sont sanctionnées par deux diplômes de l'Éducation nationale. L'étudiant prépare un Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) en deux ans, suivi d'un Brevet des métiers d'art (BMA) en deux ans. La formation comprend des programmes de disciplines générales et techniques, dispensés sur le site parisien du Mobilier national en partenariat avec l'École Boule. Les cours ont lieu de 8h30 à 16h40 les lundi, mardi, mercredi et jeudi ; le vendredi, de 8h30 à 16h. L'étudiant titulaire d'un CAP ou d'un Baccalauréat, est exempté de certains enseignements généraux. Cette formation ne comprend pas de frais d'inscription.

RÉMUNÉRATION

L'élève a le statut d'apprenti et est rémunéré selon les critères d'âge et de progression dans le cycle, dans le respect de la législation en vigueur. Le salaire de l'apprenti est exonéré des charges sociales patronales et salariales. Le salaire net est donc égal au salaire brut. Il est également exonéré d'impôt sur le revenu, dans la limite du SMIC.

DÉBOUCHÉS

L'élève ayant obtenu le BMA, diplôme de niveau IV, peut se présenter au concours de Technicien d'art du ministère de la Culture. La réussite à ce concours donne accès à des emplois de catégorie B dans les ateliers du Mobilier national (Paris, Aubusson) et des Manufactures nationales de tapis et tapisseries (Paris, Beauvais, Lodève).

5 / Manufacture des Gobelins,
atelier de haute lice.
6 / Atelier de restauration de tapisseries.
Photos © Mobilier national,
Thibaut Chapotot.



Enclos des Gobelins. Photo © Mobilier national.

CONDITIONS D'ENTRÉE

Le candidat doit être âgé de 16 ans minimum, la limite d'âge étant fixée par la législation relative au statut de l'apprentissage. Il doit avoir au minimum atteint le Brevet des collèges, être ressortissant de la Communauté européenne et avoir de bonnes dispositions pour le dessin et le goût du travail minutieux.

Le test de sélection comporte les épreuves suivantes :

- / un questionnaire de culture générale associé à un commentaire d'œuvre,
- / l'exécution d'un dessin de nature morte,
- / une épreuve destinée à évaluer le sens des couleurs et des valeurs colorées,
- / un entretien avec un jury qui examine les travaux personnels présentés par le candidat.

À l'issue de ces épreuves, le Directeur du Mobilier national prononce, en tant que Président du jury, les admissions dont le nombre variable est fixé chaque année.

Le dossier de demande d'inscription aux tests de sélection doit être adressé à la Mission de la formation.

Il est composé des éléments suivants :

- / lettre de motivation,
- / curriculum vitae,
- / fiche de renseignements, téléchargeable sur le site du Mobilier national.
- / photocopie de la carte nationale d'identité,
- / photocopie du livret scolaire,
- / photographies des réalisations personnelles qui seront présentées lors de l'entretien avec le jury (limitées à 10).